

Programme pour les veuves au Népal et en Inde

Beaucoup de veuves sont mises à l'écart de la société et privées de droits et de pouvoir économique. Elles vivent sans la protection de la communauté et sont souvent victimes de violence et d'exploitation. Ces problèmes concernent les veuves-enfants, les veuves en âge de travailler et de procréer, ainsi que les veuves plus âgées et les veuves de guerre.

De meilleures perspectives pour 1000 veuves

Dans les communautés villageoises, les traditions et les lois portant gravement atteinte à la vie des veuves sont abordées avec les anciens, les chefs religieux et les médias locaux. L'objectif est de changer les comportements, d'améliorer les prestations sociales, l'assistance médicale et les conditions d'emploi pour les veuves. Une attention particulière est apportée à la prévention de la violence. Le projet va commencer dans certaines régions du Népal et en Inde. Progressive jusqu'à 1000 veuves de tous âges sont concernées. Plus les dons venant de Suisse ou d'ailleurs seront nombreux, plus le projet pourra intégrer un grand nombre de veuves. Le programme sera reproduit dans d'autres régions au cours des années à venir.



«Grâce à notre travail, nous aidons une des couches de la population les plus vulnérables. Vos dons contribuent à briser des tabous et permettront aux veuves de vivre dans la dignité.»

Anuradha Sen Mookerjee, responsable de programme, UNIFEM Asie du Sud

Programme pour les veuves au Népal et en Inde

On estime à 800 000 le nombre de veuves vivant au Népal. 67 pour cent d'entre elles ont entre 20 et 35 ans et ont en moyenne trois à quatre enfants. Sur les 42,35 millions de veuves que compte l'Inde, 39 pour cent se sont mariées avant leur douzième année et 47 pour cent entre douze et dix-sept ans.



UNICEF/HQ07-1504/Anita Khemka

Pour que plus de femmes puissent vivre dans la dignité

Nous informons le public sur la situation des femmes dans les pays en voie de développement et nous soutenons avec vos dons des projets UNIFEM soigneusement sélectionnés. Nous centrons notre action sur la lutte contre les violences faites aux femmes, une des plus graves atteintes aux droits de l'homme qui compromet tout développement durable et égalitaire.



Comité suisse pour UNIFEM | Fonds de développement des Nations Unies pour les femmes
Uraniastrasse 20 | 8001 Zurich | Tél. +41 44 252 16 90 | Fax +41 44 364 37 11 | info@unifem.ch | www.unifem.ch

Etes-vous déjà membre de soutien d'UNIFEM?

Membres de soutien UNIFEM Cotisation annuelle Personne seul Fr. 60.–, Jeune sans revenus Fr. 30.–, Famille/Couple Fr. 100.–, Organisations Fr. 200.–, Entreprises jusqu'à 50 personnes Fr. 500.–, au-delà Fr. 1500.–

Banque cantonale de Berne, 3001 Berne: CP 30-106-9, Compte UNIFEM: IBAN CH45 0079 0042 3508 9356 1